



NIHB
SSNA

ᐃᓴᓴᓐᓂᐃᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ
ᐱᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ
ᐃᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ

SERVICES DE SANTÉ
NON ASSURÉS DU
NUNAVIK

À SAVOIR



- Le numéro de bénéficiaire est requis en tout temps (numéro de cinq chiffres apparaissant sur la carte du bénéficiaire émise par Makivvik).



- Pour connaître l'éligibilité du bénéficiaire au programme et la couverture applicable pour le service requis, il suffit de nous contacter:



• ssna.rrssn@ssss.gouv.qc.ca

• 1-844-442-6442 (NIHB)

• Lundi au vendredi entre
8 h 30 et 16 h 30



- Les services sont couverts selon les lignes directrices et les critères du programme s'appliquant à chacun des services. Il incombe au bénéficiaire ou à son tuteur de payer directement au professionnel le solde des frais pour des services qui ne sont pas couverts à 100 %.





- Advenant que le bénéficiaire ou son tuteur paie directement au fournisseur l'achat des médicaments, des fournitures ou des services couverts par SSNA du Nunavik et qu'il désire un remboursement :

- Le bénéficiaire ou son tuteur doit faire une demande de remboursement par courriel à ssna.rsssn@ssss.gouv.qc.ca ;
- Si la demande a fait l'objet d'un remboursement par un autre régime d'assurance, privée ou public, seul le montant n'ayant pas été remboursé peut être réclamé.
- Le reçu de paiement fait au fournisseur et une copie des reçus originaux seront exigés ;
- Le bénéficiaire ou son tuteur doit fournir l'information permettant le remboursement direct à son compte bancaire ;
- Le remboursement sera fait selon les critères du programme ;
- Toute demande de remboursement des prestations admissibles doit être présentée au plus tard dans l'année suivant l'obtention du service.



Médicaments et produits pharmaceutiques



Le programme des SSNA du Nunavik couvre les médicaments d'ordonnance et certains médicaments en vente libre que l'on peut se procurer dans les pharmacies et qui sont administrés à domicile ou dans un autre milieu ambulatoire.



Services dentaires



Le programme couvre une gamme de services dentaires.

Les services dentaires de base comprennent :

- Services de diagnostic;
- Services de prévention;
- Services de restauration;
- Services endodontiques;
- Services parodontaux;
- Services de prosthodontie amovible;
- Services de chirurgie buccale;
- Services orthodontiques;
- Services complémentaires.



Soins de la vue



Les prestations des soins de la vue du programme des SSNA couvrent les examens de la vue et les lentilles correctrices, notamment :

- Les examens de la vue, lorsqu'ils ne sont pas assurés par la province ou le territoire;
- Les lentilles correctrices comme les lunettes et lentilles cornéennes prescrites par un professionnel des soins de la vue;
- La réparation de lunettes.



Counseling en santé mentale



• Le programme des SSNA permet aux bénéficiaires du Nunavik d'avoir accès aux prestations de counseling en santé mentale par l'entremise d'un conseiller en santé mental admissible sans devoir obtenir une référence médicale.

• **AVANT de commencer les séances**, le bénéficiaire doit (1) choisir un conseiller en santé mentale et (2) informer celui-ci qu'il doit communiquer avec un membre de l'équipe SSNA du Nunavik qui sera en mesure de valider l'éligibilité du bénéficiaire et de lui émettre une autorisation écrite.



Équipement médical et fournitures médicales



Le programme des SSNA du Nunavik couvre uniquement les fournitures médicales et les équipements médicaux d'ordonnance.

L'équipement médical et les fournitures médicales incluent :



- Vêtements de compression;
- Fournitures médicales comme pansements, bandages;
- Équipement médical comme marchettes, fauteuils roulants;
- Orthèses et chaussures spécialisées;
- Articles d'audiologie comme les prothèses auditives et leur réparation;
- Équipement et fournitures d'assistance respiratoire, d'oxygénothérapie;
- Prothèses, telle qu'une jambe artificielle.

Transport par ambulance terrestre (hors territoire)



- En plus du transport lié à la santé applicable sur le territoire du Nunavik, ce programme offre aux bénéficiaires éligibles une couverture pour les services d'ambulance terrestre d'urgence à l'extérieur du Nunavik.

Pour de plus amples informations, visitez :
<https://nrhss.ca/fr/>

